

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 3168

présenté par

M. Sermier, M. Thiériot, M. Schellenberger, M. de Ganay, M. Parigi, M. Reiss, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, M. Rémi Delatte et M. Herbillon

**ARTICLE 49**

Compléter la seconde phrase de l'alinéa 26 par les mots :

« en tenant compte des réductions de consommation du foncier déjà réalisées ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est proposé de tenir compte des efforts de réduction de consommation du foncier déjà réalisés par les territoires pour l'atteinte de l'objectif de réduction de 50 % du rythme d'artificialisation des sols.